

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 13 Octobre

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr



	Lundi 20 Octobre	Présence	Mardi 21 Octobre	Présence	Mercredi 22 Octobre	Présence
Matin	Fabrication d'instruments de musique 6/11 ans Création d'une fresque musicale 3/6 ans 	☐	Départ 9h Fabrication de pain au levain à l'écomusée de Brech 6/11 ans Jeux en musique 3/6 ans Tableau Mondrian 3/6 ans	☐	Blind test 6/11 ans Jeu « Studio des artistes » 3/6 ans Fabrication de tambourin 	☐
Repas	Cantine	☐	Pique-nique	☐	Cantine	☐
Après-midi	Jeu « Croque carotte » 3/6 ans Fresque sportive 6/11 ans	☐	Fabrication de pain au levain à l'écomusée de Brech 6/11 ans Jeux à la médiathèque 3/6 ans	☐	Cauchemar dans la galerie d'art 6/11 ans Jeux à la Médiathèque 3/6 ans	☐
	Jeudi 23 Octobre	Présence	Vendredi 24 Octobre	Présence		
Matin	Collage art 6/11 ans Jeu « Relais peinture » 3/6 ans	☐	Cuisine ton goûter 3/11 ans Atelier peinture Andy Warhol 3/11 ans	☐		
Repas	Cantine	☐	Cantine	☐		
Après-midi	Jeu du parachute 3/6 ans Jeu sportif « Boccia » 6/11 ans	☐	Boum déguisée 3/11 ans 	☐		

Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2025
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

